

# Bienvenue à L'École Française de Bâle

Vade-mecum du fonctionnement de l'école



**Crèche, Maternelle, Élémentaire, Collège**

# L'HISTORIQUE DE L'ÉCOLE

Séance du  
6 Octobre 1884.

La séance est ouverte à 8 h. 45  
Présents :  
M. H. Schell, Samuel, Siegfried  
Hochling & Wörzinger.

Lecture et sanction des  
Procès-verbal de la séance  
précédente qui est adoptée sans  
restriction.

M. le Président donne  
la parole à M. Hochling pour la  
lecture de son projet de Statuts dont un  
exemplaire a été envoyé par lui aux  
membres du Comité.

Une longue et intéressante discussion  
s'engage sur l'adoption du projet  
des Statuts.

Contre les membres fondateurs, est-ce, sur  
la proposition de M. Siegfried, il est créé une troisième  
catégorie de membres, les "associés". Cette qualité  
sera considérée seulement après l'élection au  
Comité, la résolution acceptée à pour but

de réunir les personnes de nationalité  
allemande (autres que les Allemands et  
Sarrains originaires de ces deux pays).

M. Schell propose l'adoption de l'article 17  
sur la liquidation éventuelle de la Société  
La proposition est acceptée.

Une fois les Statuts votés, M. le Président

seul et de ses négociations au sujet d'une  
telle demande aux autorités. Rien  
n'est encore fixé sur ce point.

À la suite de l'adoption des  
Statuts il a été décidé à la  
majorité des voix des membres présents

1. que le Comité se considérait  
"constituant", c.à.d. que même  
du mandat dont l'avait investi  
la colonie française, sans son  
réunion du 26 septembre 1884, il

entendait ne pas soumettre les  
Statuts votés définitivement à  
la discussion des membres qui

adhéreraient à la présente Société.

2. qu'il n'y avait pas lieu de  
désigner spécialement des présidents  
d'honneur.

3. que une lettre serait rédigée par  
M. Schell & Samuel et remise en  
fin de sa prochaine réunion.

Cette lettre doit faire appel à tous les  
français de Bâle & aux personnes  
s'attachant à la France.

La séance est levée à 11 heures 1/4 après

Le Président Le Secrétaire  
Hochling Wörzinger



**1884** : création de l'École Française de Bâle sous l'impulsion d'expatriés alsaciens après la guerre franco-prussienne de 1870-71.

Initialement l'École Française de Bâle ne dispensait que des cours du soir pour des enfants français dont les familles avaient fui la guerre, en plus de leur scolarité suisse, pour leur permettre d'étudier la langue et l'histoire de leur pays d'origine.

**1914** : suspension des cours durant six ans, à la déclaration de la première guerre mondiale. La reprise ne se fera qu'en 1920, au sein des locaux consulaires de la ville de Bâle.

**1921** : mise en place de cours du soir pour adultes, très appréciés et entraînant une forte expansion et une ouverture à la population non française.

Les cours constituaient une courroie de diffusion de la langue française à Bâle dans les milieux bancaires, commerçants et industriels.

**1926** : ouverture de l'école de jour pour les enfants avec maintien pour un certain temps des cours du soir pour adultes.

**1929** : acquisition de nouveaux locaux à l'adresse Austrasse 5, Bâle.

**1956** : décalage de la rentrée scolaire à la même date qu'en France, en automne et non plus à Pâques.

**1989** : déménagement de l'école à l'adresse Engelgasse 103, Bâle.

**2011** : fusion avec la section maternelle, Dornacherstrasse 192, Bâle.

**2013** : création de la crèche à l'adresse Dornacherstrasse 192, Bâle.

L'École Française de Bâle accueille vos enfants de la crèche jusqu'à la fin de la classe de 6ème.

Elle dispose en effet d'une section crèche, d'une section maternelle, d'une section élémentaire et d'une classe de 6ème.

Elle offre une scolarité en français, allemand et anglais aux enfants de 3 mois jusqu'à 11 ans, quelle que soit leur nationalité ou leur lieu d'habitation.

L'école est située près du centre de Bâle, sur deux sites distincts aisément accessibles, l'un regroupant la section crèche et maternelle, l'autre la section élémentaire et la classe de 6ème.

L'École Française de Bâle est membre du réseau de l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et bénéficie d'une reconnaissance du Ministère de l'éducation de Bâle-Ville. Elle est très ouverte aux langues et cultures étrangères, notamment à la culture suisse.

## L'École Française de Bâle partenaire du réseau AEFE

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) est un Établissement Public français chargé du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Placé sous la tutelle du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, elle représente un réseau scolaire de plus de 522 établissements dans 139 pays.

L'AEFE assure les missions de service public relatives à l'éducation en faveur des enfants français résidant hors de France, ainsi que d'enfants locaux ou enfants venant d'autre pays. Elle contribue au rayonnement de la langue et de la culture française ainsi qu'au renforcement des relations entre les systèmes éducatifs français et étrangers.

L'École Française de Bâle est un établissement partenaire du réseau AEFE. Son homologation atteste la conformité de l'enseignement aux programmes et objectifs pédagogiques du système éducatif français.



# L'ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'École Française de Bâle, comme de nombreux établissements français à l'étranger, est gérée par une association de parents d'élèves, la Société de l'École Française de Bâle. Elle est régie par ses propres statuts en accord avec les dispositions des articles 60 et suivants du code civil suisse sur les associations.

L'adhésion à l'association est ouverte à l'ensemble des parents ayant au moins un enfant scolarisé à l'École Française de Bâle ou à toute personne majeure en faisant la demande.

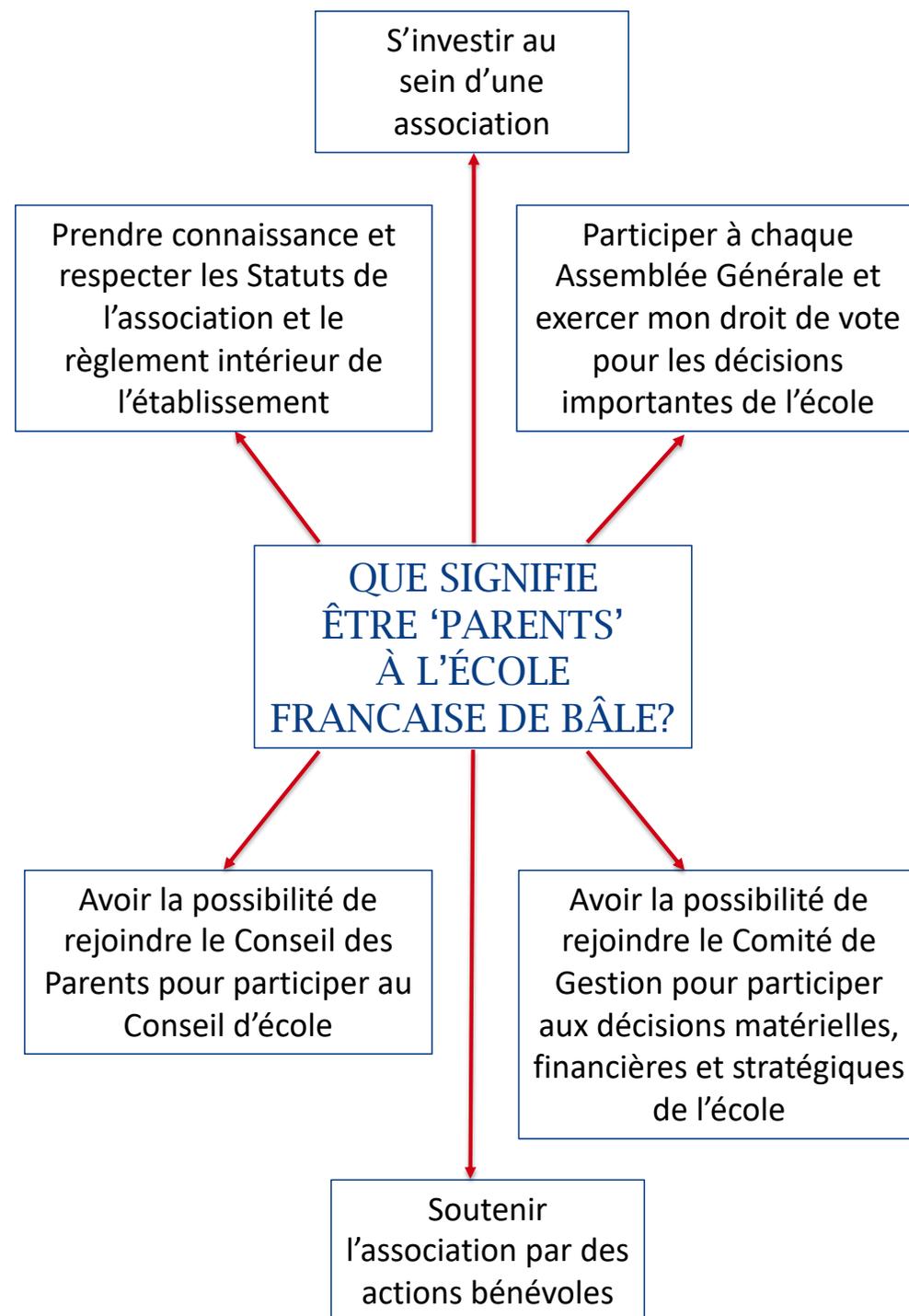
L'association se réunit au moins une fois par an en Assemblée Générale pour délibérer sur des points proposés par le Comité de Gestion ou les membres de l'association et pour approuver les comptes de l'année scolaire écoulée.

**La présence des membres à l'Assemblée Générale est indispensable au bon fonctionnement de l'association.**

L'association est dirigée par un Comité de Gestion élu pour une durée de deux ans lors de l'Assemblée Générale.

En partenariat avec la Direction de l'École Française de Bâle et le/la gestionnaire comptable, il débat et prend les décisions de gestion matérielle, financière et stratégique de l'établissement.

Il est constitué de 6 à 9 membres bénévoles et de 3 membres de droit : le/la Consul/e Général de France à Zurich, le/la Conseiller/ère de Coopération et d'Action Culturelle auprès de l'Ambassade de France à Berne et l'Inspecteur/trice d'Académie, Directeur/trice des Services Départementaux de l'Education Nationale du Haut-Rhin.



# LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

## Direction

La première mission du/de la directeur/trice est d'assurer aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage en dirigeant la politique pédagogique et éducative de l'établissement, en concertation avec le corps enseignant et les organes représentatifs de l'École Française de Bâle.

Par ailleurs, le/la directeur/trice s'assure de la construction de liens forts avec l'ensemble des acteurs locaux, qu'ils soient culturels, sociaux, diplomatiques ou économiques.

Enfin, le/la directeur/trice est l'interlocuteur/trice essentiel(le) des autres corps et autres organismes officiels gouvernementaux et diplomatiques.

## Gestion comptable et financière

Le/la gestionnaire comptable travaille en étroite collaboration avec le/la directeur/trice d'établissement et le Comité de Gestion, élabore et transmet les informations financières à la base des choix stratégiques de l'École Française de Bâle. Il coordonne la politique de gestion financière et supervise le service de comptabilité-finances.

Il met en place les outils de gestion financière, établit les budgets, optimise la gestion des capitaux, gère les recouvrements des créances et négocie les emprunts avec les banques en collaboration avec le/la directeur/trice.

## Équipe pédagogique

L'implication des enseignant(e)s, éducateurs/trices, aides-maternelle et auxiliaires de puériculture contribuent à l'épanouissement de l'enfant dans un environnement bienveillant.

La réussite des anciens élèves dans les études secondaire et les résultats précoces aux examens de langues, mettent en valeur la qualité du travail de l'équipe pédagogique



# LE RÔLE DES INSTANCES DE L'ÉCOLE

## Comité de Gestion

Le Comité de Gestion est l'organe exécutif de l'association et gère administrativement, financièrement et juridiquement l'établissement en partenariat avec le/la directeur/trice et le/la gestionnaire comptable. Il définit le budget, fixe les écolages, assure la gestion des biens mobiliers et immobiliers et sur proposition du/de la directeur/trice, recrute le personnel local.

*Participant(e)s* : parents bénévoles élus pour un mandat de deux ans lors de l'**Assemblée Générale** annuelle. Ce mandat est renouvelable.

*Constitution de l'équipe* : 6 à 9 membres dont les fonctions statutaires sont président/e, vice-président/e, trésorier/ère et secrétaire.

## Conseil des Parents

Le Conseil des Parents est un interlocuteur privilégié des parents. Il organise et aide à organiser de nombreux événements au cours de l'année scolaire (Stadtlauf, fête de Noël, fête de fin d'année, etc.) et fait partie du **Conseil d'école**.

*Participant(e)s* : parents bénévoles élus pour un an en début d'année scolaire par un vote de l'ensemble des parents.

**Tout parent peut devenir membre actif de l'Association et présenter sa candidature au Comité de Gestion ou au Conseil des Parents.**

## Conseil d'école

Le Conseil d'école est l'organe en charge du règlement intérieur de l'école et du calendrier scolaire. Il participe à l'élaboration du projet d'école et intervient sur des questions relatives à la vie scolaire.

*Participant(e)s* : le/la directeur/trice de l'établissement, les enseignant(e)s ainsi que le **Conseil des Parents**.

## Assemblée Générale

Organe décisionnaire de l'association, l'Assemblée Générale se réunit une fois par an en fin d'année civile. Tout parent a le droit de vote et dispose d'une voix.

Les grandes dispositions de politique de l'établissement sont prises à l'Assemblée Générale. La présence des parents est indispensable.

*Participant(e)s* : tous les parents ayant un enfant scolarisé à l'École Française de Bâle.



## LE PARCOURS SCOLAIRE

Les programmes scolaires enseignés à l'École Française de Bâle sont ceux de l'Éducation Nationale Française.

L'année scolaire est jalonnée de nombreux projets qui permettent d'allier l'excellence académique à l'épanouissement personnel à travers l'apprentissage des langues, l'éducation à l'environnement et du vivre ensemble.

Depuis la rentrée 2019-20, l'École Française de Bâle s'est résolument engagée dans la démarche du numérique avec l'utilisation de tablettes dans les classes. Il s'agit bien entendu d'une utilisation pédagogique raisonnée, raisonnable et responsable, en parfait accord avec le plan numérique mis en place par l'Éducation Nationale.

### **La crèche «La Petite Bulle» et la classe d'éveil intégrée à la crèche :**

La crèche accueille les enfants de 3 mois à 2 ans dans un espace approprié et adapté avec un encadrement par des professionnel(le)s de la petite enfance.

Dès l'âge de 2 ans, les enfants peuvent aller en classe d'éveil, ce qui leur assure une transition vers l'école maternelle.

Notre capacité d'accueil permet à l'équipe d'être disponible et attentive à chaque enfant. La fréquentation peut aller de 1 à 5 jours par semaine.

Notre mission : offrir un cadre personnalisé à chaque enfant en respectant son rythme et son développement.

### **La maternelle :**

L'école maternelle dispense une instruction et une éducation dès l'âge de 3 ans, pour développer les connaissances et les compétences de l'enfant et pour qu'il devienne progressivement un élève. La mise en œuvre du programme prend en compte les étapes et le rythme de développement de l'enfant.

Les élèves y suivent le premier cycle de l'école primaire : apprentissages.

Notre mission : aider chaque enfant à devenir autonome et à s'approprier les connaissances et les compétences pour intégrer le cours préparatoire (CP).

### **L'élémentaire :**

La section élémentaire accueille les enfants de 6 à 10 ans, répartis en 5 niveaux (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).

Les élèves y suivent les deux derniers cycles de l'école primaire : fondamentaux et consolidations.

Notre mission : prendre en compte la pluralité et la diversité des aptitudes de chaque élève. Développer le raisonnement, la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation et l'imagination créatrice.

### **La classe de 6ème :**

Afin d'assurer une transition cohérente avec le système scolaire de la ville de Bâle, qui prévoit l'entrée dans l'enseignement secondaire au niveau de la 5<sup>ème</sup>, la mise en place de la classe de 6ème à l'École Française de Bâle répond aux attentes des enfants et de leurs parents.

## LA POURSUITE DE LA SCOLARITÉ

A l'issue de la scolarité à l'École Française de Bâle, les élèves peuvent rejoindre les meilleurs établissements de la région, en France, en Allemagne ou en Suisse:

### Scolarité française ou bilingue (F/D)

Le Lycée Franco-Allemand de Freiburg im Breisgau, le Collège des Missions de Blotzheim, le Collège Don Bosco de Landser, le Collège Jeanne d'Arc et le Collège Jean XXIII de Mulhouse, les collèges publics de Hegenheim et Saint-Louis.

### Scolarité suisse

Les écoles publiques et privées suisses de différents cantons, le collège Saint Charles à Porrentruy.

Il est à noter que le Lycée de Laufen (BL) propose un cursus bilingue français/allemand en collaboration avec le Lycée Cantonal de Porrentruy, et que la plupart des lycées suisses de la région proposent un baccalauréat (Matura) bilingue anglais/allemand conforme au programme scolaire suisse.

### Scolarité internationale

Cursus bilingues anglais/allemand à l'International School Basel (ISB) ou Swiss International School (SIS), établissements anglophones préparant à l'International Baccalaureate (IB / américain).

## LE PARCOURS SCOLAIRE FRANÇAIS vs. BÂLOIS

### SYSTÈME SCOLAIRE FRANÇAIS

### SYSTÈME SCOLAIRE BÂLOIS\*\*

	Age*		Age*		
<b>CRÈCHE</b>	3 mois à 3 ans		3 mois à 4 ans		<b>CRÈCHE (Kita)</b>
<b>MATERNELLE</b>	PS 3 ans		4 ans 1.		<b>MATERNELLE (Kindergarten)</b>
	MS 4 ans		5 ans 2.		
	GS 5 ans				
<b>ÉLÉMENTAIRE</b>	CP 6 ans		6 ans 3.		<b>ÉLÉMENTAIRE (Primarschule)</b>
	CE1 7 ans		7 ans 4.		
	CE2 8 ans		8 ans 5.		
	CM1 9 ans		9 ans 6.		
	CM2 10 ans		10 ans 7.		
<b>COLLÈGE</b>	6ème 11 ans		11 ans 8.		<b>ÉCOLE SECONDAIRE (Sekundarschule)</b> Trois niveaux en fonction des résultats scolaires: A, E, P
	5ème 12 ans		12 ans 9.		
	4ème 13 ans		13 ans 10.		
	3ème 14 ans		14 ans 11.		
<b>LYCÉE</b>	2nde 15 ans		15 ans 12.		Formation professionnelle initiale (Berufliche Grundbildung) École moyenne d'économie (WMS) et école moyenne d'informatique (IMS) École de maturité spécialisée (FMS) Gymnase (Gymnasium)
	1ère 16 ans		16 ans 13.		
	Terminale 17 ans		17 ans 14.		
			18 ans 15.		

\*La date de référence dans le Système Scolaire français est fixée au 1er janvier, alors que la date de référence dans le Système Scolaire Bâlois est fixée au 1er aout.

\*\*Source: [www.ed.bs.ch/welcome](http://www.ed.bs.ch/welcome)

## LA VIE À L'ÉCOLE

### La restauration scolaire

Les menus sont variés, équilibrés et adaptés aux besoins nutritionnels et aux âges des enfants.

Tous les repas sont préparés quotidiennement sur place par un chef cuisinier à l'école élémentaire et livrés par un traiteur à la crèche et à la maternelle. Les fruits et légumes, de saison dans la mesure du possible, sont choisis en priorité de qualité bio. Les allergies alimentaires sont prises en compte dans l'élaboration des repas.

### Les activités périscolaires

L'École Française de Bâle offre un programme complet d'activités éducatives, sportives, artistiques et de renforcement ou découverte en français, anglais ou allemand.

Ces activités sont encadrées par des éducateurs/trices et/ou des professeurs spécialisés, et ont lieu après les cours et le mercredi après-midi.

### L'accueil

Les enfants sont accueillis du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Des jeux et des activités manuelles adaptés à leur âge leur sont proposés.

### Le centre aéré

Deux centres aérés fonctionnent à la maternelle et à l'élémentaire pendant les vacances scolaires et permettent aux enfants de pratiquer des activités adaptées à leur âge autour d'un thème différent chaque semaine.

## LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

L'année scolaire est rythmée par des événements annuels qui réjouissent les enfants et qui leur permettent de vivre l'école autrement.

L'école participe chaque année à la « Stadtlauf » au mois de novembre, une course à pied dans le centre historique de la ville de Bâle, sous les illuminations de Noël.



Les enseignant(e)s organisent des rencontres sportives avec les écoles voisines (course longue et championnat de handball).

La fête de Noël et la fête de fin d'année sont également des événements très importants dans la vie de l'école, elles permettent notamment aux enfants de présenter un spectacle musical à tous les parents.

C'est aussi l'occasion de partager un moment convivial entre corps enseignant et parents, en compagnie des enfants.



Avec plus d'une vingtaine de nationalités différentes représentées, l'École Française de Bâle est ouverte à tous.

Le projet scolaire repose sur une politique ambitieuse en langues vivantes offrant un apprentissage précoce et intense de l'allemand et de l'anglais.

L'école propose aux élèves de passer les examens de certification du Goethe Institut en allemand, du Cambridge Assessment en anglais et du DELF en français.

Les élèves participent à divers événements internationaux organisés par l'AEFE tel qu'au concours de discours ou au projet «Ambassadeur en herbe».

## Nos partenaires:



We prepare for



English Qualifications™



## Où sommes-nous?



### Élémentaire

Engelgasse 103 – CH 4052 Basel

[elementaire@efdb.ch](mailto:elementaire@efdb.ch)

+41 (0)61 311 07 30

### Maternelle & Crèche

Dornacherstrasse 192 – CH 4053 Basel

[maternelle@efdb.ch](mailto:maternelle@efdb.ch)

+41 (0)61 271 75 72

[creche@efdb.ch](mailto:creche@efdb.ch)

+41 (0)61 331 07 71

### Direction d'établissement

[direction@efdb.ch](mailto:direction@efdb.ch)

+41 (0)61 311 07 30

### Gestion comptable

[compta@efdb.ch](mailto:compta@efdb.ch)

+41 (0)61 311 07 30

### Comité de Gestion

[comite@efdb.ch](mailto:comite@efdb.ch)

### Conseil des parents d'élèves

[conseil@efdb.ch](mailto:conseil@efdb.ch)



La crèche et  
l'école maternelle  
sont au cœur d'un  
complexe industriel  
requalifié en centre  
culturel,  
Dornacherstrasse 192.

L'école primaire  
occupe un élégant  
bâtiment de style 1900,  
Engelgasse 103.



[www.efdb.ch](http://www.efdb.ch)

*Le Conseil des Parents reste disponible  
et à votre écoute*

[conseil@efdb.ch](mailto:conseil@efdb.ch)